

eval
mater

Bilan de santé
en école maternelle

LE BILAN DE SANTÉ EN ÉCOLE MATERNELLE

Pour les enfants de petites
et moyennes sections

Pensez à transmettre
le carnet de santé de
votre enfant quand il
vous sera demandé



Parents,

Les professionnels du service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) viendront au cours de l'année, dans l'école, pour le bilan de santé des élèves de petites et moyennes sections.

L'équipe fait le lien avec l'enseignant de votre enfant et réalise le bilan de santé de votre enfant.

A l'issue de ce bilan, des orientations vers un spécialiste ou vers votre médecin traitant, pourront vous être préconisées par les équipes de PMI.

Contacts :

Une rencontre avec les professionnels de la PMI pourra éventuellement vous être proposée à l'issue de ce bilan.